

# COMPOSITION DE LA POUBELLE DES GENEVOIS

L'ESSENTIEL EN BREF





## **L'ESSENTIEL EN BREF**

Au printemps 2019, l'Etat de Genève a lancé une opération de grande envergure pour déterminer la composition des ordures ménagères collectées dans le canton. La précédente étude de la composition de la poubelle genevoise date de 2011.

En 2019, 51 échantillons d'ordures ménagères ont été prélevés en porte-à-porte ou en points de récupération. Deux nouvelles catégories de déchets ont été ajoutées par rapport à 2011 : les déchets de « gaspillage alimentaire » (aliments non consommés) et les capsules de café.

En moyenne, 18% des déchets de cuisine rencontrés dans les ordures ménagères correspondent à des denrées alimentaires intactes ou presque, gaspillées.

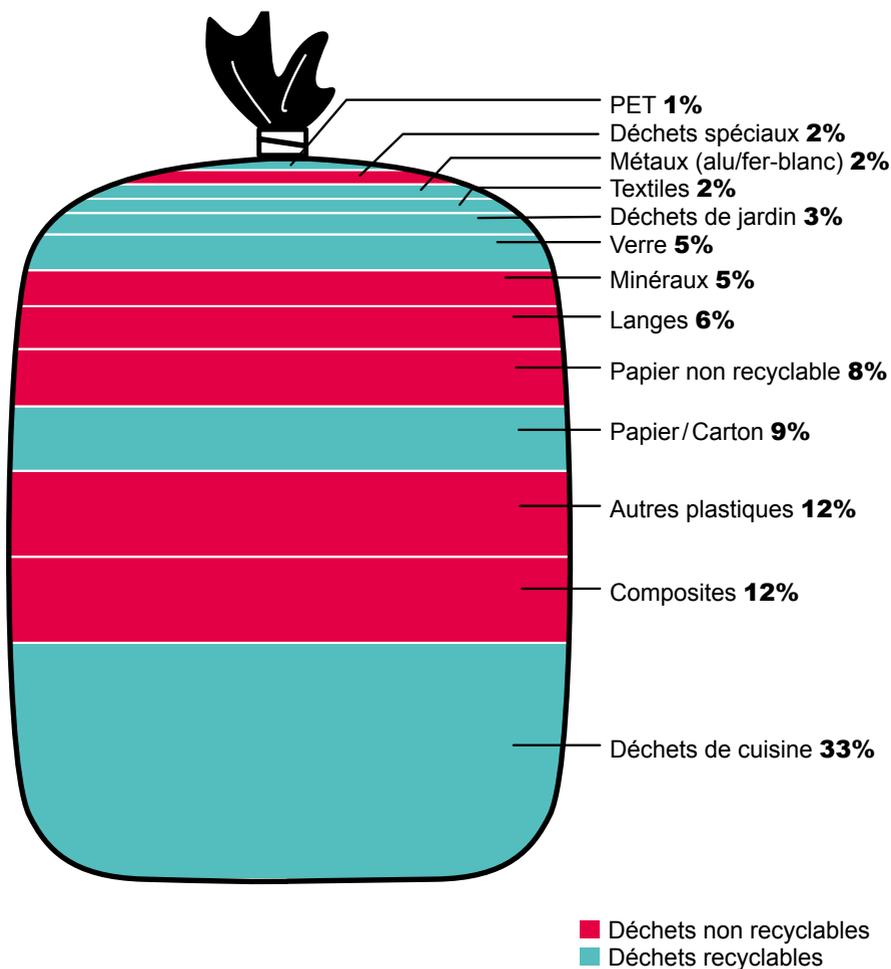
### **Les déchets de cuisine : la plus grande part de nos déchets incinérés**

Les déchets de cuisine représentent la catégorie de déchets la plus importante dans la poubelle des Genevois, soit 33 %, correspondant à 32'000 tonnes qui sont incinérées au lieu d'être valorisées.

### **Plus de la moitié de nos déchets sont encore recyclables**

Plus de la moitié des déchets qui composent la poubelle, soit 52'000 tonnes par an, pourraient être recyclés.

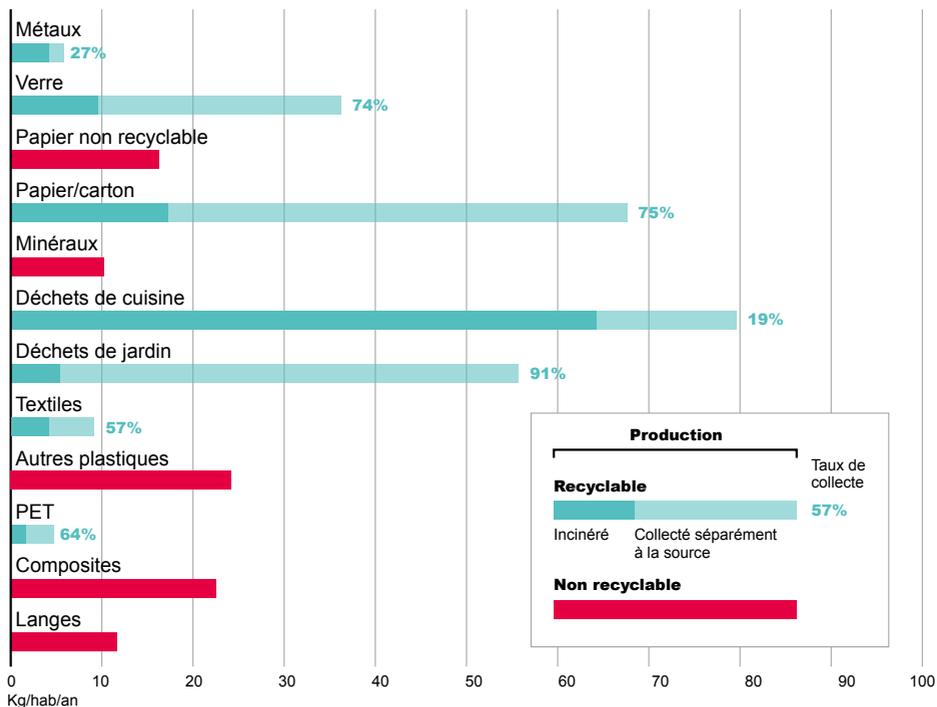
## Composition de la poubelle genevoise 2019



Dans le graphique ci-dessus, les denrées alimentaires intactes ou presque sont incluses dans les « déchets de cuisine » et les capsules de café sont incluses dans les métaux.

Un examen combiné des résultats de l'analyse de la poubelle et des statistiques cantonales annuelles a permis d'obtenir le taux de récupération des différents types de déchets.

### Taux annuel de récupération par habitant des principales catégories de déchets



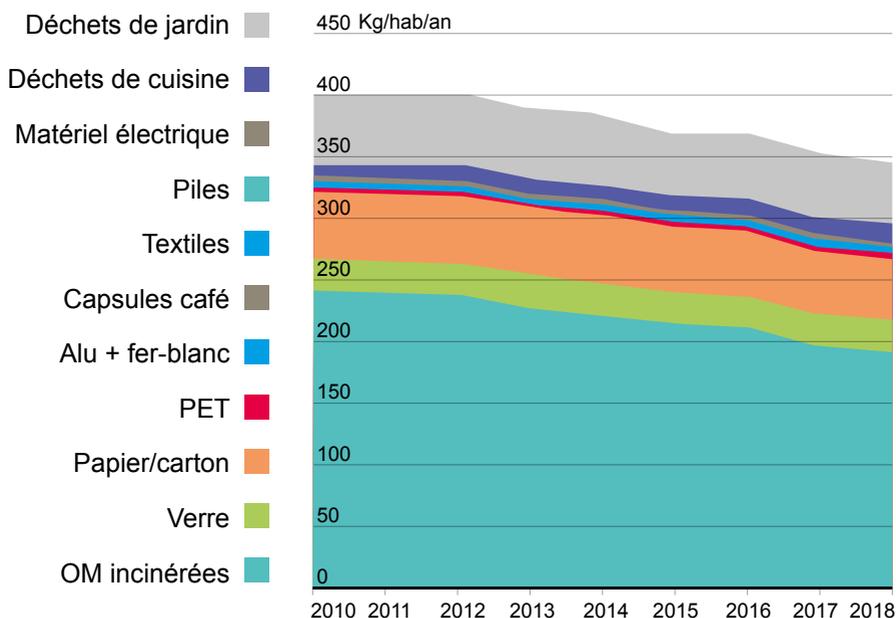
On remarque le très faible taux de récupération des déchets de cuisine. En 2019, chaque habitant à Genève a produit en moyenne 340 kg de déchets ménagers, dont 79 kg de déchets de cuisine (environ un quart.) Or, seuls 19% de cette production de déchets de cuisine sont récupérés.

A l'inverse, le verre, le papier et le carton atteignent un taux de récupération des trois-quarts. Quant aux déchets de jardin, ils sont valorisés à plus de 90 %.



# Diminution de 14% des déchets ménagers depuis 2011

## Evolution de la production annuelle par habitant de déchets ménagers



Le tonnage de déchets ménagers produits (déchetts incinérés + déchets recyclés) a diminué de manière significative ces dernières années, malgré une augmentation régulière de la population du canton. La production annuelle de déchets ménagers par habitant est passé de 394 kg en 2011 à 340 kg en 2018 (sans compter les encombrants et les déchets spéciaux.) Cela représente une diminution de 14%.

## Evolution du taux de récupération entre 2011 et 2019

Comme l'indique le graphique ci-dessus, la production totale des déchets ménagers diminue de manière régulière entre 2010 et 2018. La quantité de déchets valorisables collectés séparément, elle, reste presque inchangée.

Selon le tableau ci-après, le taux de récupération de la plupart des catégories de déchets augmente de manière significative. Entre 2011 et 2019, le taux de récupération du papier et du carton a augmenté, passant de 64% à 75%, celui du verre de 62% à 74%, celui des déchets de cuisine a pratiquement doublé de 10% à 19%. Pour le PET et les textiles, le taux de recyclage a également augmenté de manière sensible ces dernières années.

Quant aux déchets de jardin, le taux de recyclage n'a pas changé, mais il était déjà supérieur à 90% en 2011.

### Comparaison des taux de récupération entre 2011 et 2019

| Type de déchets    | 2011                 |                    |                      | 2019                 |                    |                      |
|--------------------|----------------------|--------------------|----------------------|----------------------|--------------------|----------------------|
|                    | Production kg/hab/an | Valorisé kg/hab/an | Taux de récupération | Production kg/hab/an | Valorisé kg/hab/an | Taux de récupération |
| Métaux             | 6                    | 1                  | 16%                  | 6                    | 1.5                | 27%                  |
| Verre              | 43                   | 27                 | 62%                  | 36                   | 26                 | 74%                  |
| Papier et carton   | 87                   | 56                 | 64%                  | 67                   | 50                 | 75%                  |
| Déchets de cuisine | 90                   | 9                  | 10%                  | 79                   | 15                 | 19%                  |
| Déchets de jardin  | 61                   | 56                 | 92%                  | 55                   | 50                 | 91%                  |
| Textiles           | 10                   | 4                  | 43%                  | 9                    | 5                  | 57%                  |
| PET                | 5                    | 3                  | 52%                  | 5                    | 3                  | 64%                  |
| Non-recyclables    | 91                   | -                  | -                    | 84                   | -                  | -                    |
| <b>Total</b>       | <b>394</b>           | <b>157</b>         | <b>40 %</b>          | <b>340</b>           | <b>151</b>         | <b>44 %</b>          |

## **CONCLUSION**

### **Le taux de récupération des principales catégories de déchets a globalement augmenté**

La diminution progressive de la production par habitant des différents types de déchets est accompagnée d'une hausse du taux de récupération.

Le développement des infrastructures de collecte sélective des principaux déchets recyclables, que ce soit en porte-à-porte ou par la mise en place de points de récupération, a très probablement contribué à faire augmenter le taux de recyclage de certains déchets.

### **Plus de la moitié de nos déchets pourraient encore être recyclés**

Cependant, 55% des déchets ménagers destinés à l'incinération pourraient encore être valorisés. Les déchets de cuisine sont la fraction valorisable la plus importante : 33% du poids total des déchets incinérés, soit près de 32'000 tonnes. Viennent ensuite le papier et le carton avec 9% du total des déchets incinérés, soit 8'600 tonnes, et le verre avec 5% du total des déchets incinérés, soit 4'700 tonnes.

Ces trois types de déchets représentent 47% du total des déchets incinérés, soit environ 45'000 tonnes par an.

## Déchets de cuisine

Le taux de récupération des déchets de cuisine a pratiquement doublé entre 2011 et 2019 ; toutefois il faut considérer qu'en 2011, il était extrêmement faible. L'introduction auprès des ménages genevois du système de poubelle aérée avec sac compostable pour la collecte des déchets de cuisine, dite « P'tite poubelle verte », a certainement joué un rôle positif. Toutefois, les quantités de déchets de cuisine dans les déchets incinérés restent très élevées, environ un tiers, malgré les considérables possibilités de collecte sélective mises à disposition de la population par les communes et le Canton. La nécessité s'impose donc de poursuivre les actions de promotion.

## Quel potentiel de valorisation ?

Il existe donc encore un grand potentiel de valorisation des déchets incinérés des ménages. Il est indispensable de parvenir à augmenter le taux de recyclage grâce à des actions coordonnées de l'Etat et des communes.







**[www.ge.ch](http://www.ge.ch)**